



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR8212026 - Gorges de la Loire aval

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type A (ZPS)	1.2 Code du site FR8212026	1.3 Appellation du site Gorges de la Loire aval
1.4 Date de compilation 28/02/2006	1.5 Date d'actualisation 22/08/2017	

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr">www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547>

Explication(s) :

Extension de la ZPS FR8212026

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 4,07059°

**Latitude** : 45,9152°

### 2.2 Superficie totale

7388 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
42	Loire	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
42011	BALBIGNY
42027	BULLY
42069	COMMELLE-VERNAY
42070	CORDELLE
42120	LENTIGNY
42171	PINAY
42226	SAINT-GEORGES-DE-BAROILLE
42239	SAINT-JEAN-SAINT-AURICE-SUR-LOIRE
42241	SAINT-JODARD
42254	SAINT-MARCEL-DE-FELINES
42277	SAINT-PRIEST-LA-ROCHE
42268	VEZELIN SUR LOIRE
42332	VILLEREST

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$ .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A604	<a href="#">Larus michahellis</a>	c			i	R	M	D			
B	A215	<a href="#">Bubo bubo</a>	p	10	13	p	C	G	C	A	C	A
B	A224	<a href="#">Caprimulgus europaeus</a>	r	5	20	p	P	M	C	B	C	C
B	A229	<a href="#">Alcedo atthis</a>	p	5	10	p	P	M	D			
B	A236	<a href="#">Dryocopus martius</a>	p	10	30	p	P	M	C	B	C	B
B	A238	<a href="#">Dendrocopos medius</a>	p			p	R	G	D			
B	A246	<a href="#">Lullula arborea</a>	r			i	P	M	D			
B	A338	<a href="#">Lanius collurio</a>	r			i	P	M	D			
B	A004	<a href="#">Tachybaptus ruficollis</a>	w			i	R	M	D			



B	A005	<a href="#">Podiceps cristatus</a>	w			i	P	M	D			
B	A005	<a href="#">Podiceps cristatus</a>	r			p	R	M	D			
B	A017	<a href="#">Phalacrocorax carbo</a>	w			i	C	M	D			
B	A023	<a href="#">Nycticorax nycticorax</a>	c	1	2	i	R	DD	D			
B	A026	<a href="#">Egretta garzetta</a>	w			i	V	M	D			
B	A027	<a href="#">Egretta alba</a>	w			i	P	M	D			
B	A028	<a href="#">Ardea cinerea</a>	p	10	20	p	P	G	D			
B	A030	<a href="#">Ciconia nigra</a>	c			i	R	M	D			
B	A031	<a href="#">Ciconia ciconia</a>	c			i	R	M	D			
B	A036	<a href="#">Cygnus olor</a>	w			i	V	M	D			
B	A048	<a href="#">Tadorna tadorna</a>	c			i	V	M	D			
B	A050	<a href="#">Anas penelope</a>	w			i	R	M	D			
B	A051	<a href="#">Anas strepera</a>	w			i	R	M	D			
B	A052	<a href="#">Anas crecca</a>	w			i	R	M	D			
B	A053	<a href="#">Anas platyrhynchos</a>	w	250	500	i	C	M	C	B	C	C
B	A053	<a href="#">Anas platyrhynchos</a>	r	1	2	p	P	M	C	B	C	C
B	A056	<a href="#">Anas clypeata</a>	w			i	R	M	D			
B	A058	<a href="#">Netta rufina</a>	w			i	V	M	D			
B	A059	<a href="#">Aythya ferina</a>	w	50	100	i	P	P	D			
B	A061	<a href="#">Aythya fuligula</a>	w	0	20	i	R	M	D			
B	A067	<a href="#">Bucephala clangula</a>	w			i	V	M	D			
B	A072	<a href="#">Pernis apivorus</a>	r	5	7	p	R	G	D			
B	A073	<a href="#">Milvus migrans</a>	r	22	28	p	C	G	D			



B	A080	<a href="#">Circus gallicus</a>	r	2	2	p	R	M	C	C	C	C
B	A082	<a href="#">Circus cyaneus</a>	w			i	R	M	D			
B	A082	<a href="#">Circus cyaneus</a>	r	1	2	p	R	G	C	C	C	C
B	A084	<a href="#">Circus pygargus</a>	r	0	1	p	V	G	D			
B	A094	<a href="#">Pandion haliaetus</a>	c	0	5	i		M	D			
B	A098	<a href="#">Falco columbarius</a>	w			i	V	P	D			
B	A123	<a href="#">Gallinula chloropus</a>	p			p	P	DD	D			
B	A125	<a href="#">Fulica atra</a>	w	200	300	i	C	G	D			
B	A127	<a href="#">Grus grus</a>	c			i	R	M	D			
B	A133	<a href="#">Burhinus oedicnemus</a>	r	5	10	p	R	M	C	B	C	C
B	A142	<a href="#">Vanellus vanellus</a>	r	1	2	p	V	M	C	B	C	C
B	A155	<a href="#">Scolopax rusticola</a>	w			i	P	P	D			
B	A165	<a href="#">Tringa ochropus</a>	c			i	C	M	D			
B	A168	<a href="#">Actitis hypoleucos</a>	r			i	V	M	D			
B	A179	<a href="#">Larus ridibundus</a>	w	0	300	i	C	G	D			
B	A182	<a href="#">Larus canus</a>	w			i	R	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<a href="#">Buteo buteo</a>	19	22	p	C					X	
B		<a href="#">Falco tinnunculus</a>	9	18	p	C					X	
B		<a href="#">Falco subbuteo</a>	0	3	p	R					X	
B		<a href="#">Accipiter gentilis</a>	1	2	p	R					X	
B		<a href="#">Accipiter nisus</a>	3	8	p	R					X	
B		<a href="#">Coturnix coturnix</a>				R					X	
B		<a href="#">Jynx torquilla</a>			p	R					X	
B		<a href="#">Turdus pilaris</a>			i	P					X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	9 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	13 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	40 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	8 %
N16 : Forêts caducifoliées	13 %
N19 : Forêts mixtes	10 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	6 %

### Autres caractéristiques du site

Les gorges de la Loire aval (par opposition aux " gorges amont " à l'amont de St-Just - St-Rambert), correspondent au seuil topographique de Neulise. Autour du plan d'eau de la retenue de Villerest (760 ha environ), elles s'étendent sur plusieurs milliers d'hectares composés de versants couverts aujourd'hui de landes et boisements entourés de prairies. Ces gorges sont toutefois moins escarpées que les gorges amont.

Vulnérabilité : Vulnérabilité :

L'intérêt ornithologique du site est soumis à l'évolution des milieux présents suite à la déprise agricole : le boisement des versants par abandon du pâturage des prairies et des landes est de plus en plus important et nuit aux espèces des milieux ouverts.

Plus localement, les activités de loisirs et la fréquentation qu'elles engendrent peuvent être une source de dérangement pour des espèces sensibles et notamment pour les rapaces qui représentent un grand intérêt pour ce site.

### 4.2 Qualité et importance

Le site des Gorges de la Loire aval a été inventorié au sein de la Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux ZICO RA09 " Plaine du Forez " (département de la Loire) pour la nidification d'espèces remarquables et plus particulièrement pour les rapaces.

Les principaux habitats naturels favorables aux oiseaux sont :

- les milieux rocheux ;
- les boisements avec de grands arbres ;
- les landes ;
- les milieux agricoles favorables aux espèces prairiales et servant de zone de chasse pour tous les rapaces ;
- le plan d'eau de la retenue de Villerest.

L'intérêt du site au titre de la directive Oiseaux réside dans la présence d'une mosaïque de milieux permettant la nidification de plusieurs espèces remarquables d'un grand intérêt patrimonial. Les zones rocheuses des gorges accueillent en effet le Grand-duc d'Europe, alors que les boisements sont favorables au Circaète Jean-le-Blanc, à la Bondrée apivore, au Milan noir et au Milan royal. Les boisements accueillent également d'autres espèces de rapaces comme l'Epervier d'Europe, la Buse variable et le Faucon crécerelle.

Le site est aussi un lieu important pour les espèces des milieux agricoles. En effet, les zones en déprise avec des landes permettent la nidification des Busards Saint-Martin et cendré, ainsi que très probablement de l'Engoulevent d'Europe. Les secteurs de prairies avec quelques haies sont favorables à l'Oedicnème criard, l'Alouette lulu et la Pie-grièche écorcheur.



Le Bihoreau gris utilise le site comme zone d'alimentation.

Le Goéland leucopnée est désormais présent toute l'année en petits effectifs sur le site.

Avec la retenue de Villerest, cet espace est une halte migratoire pour le Balbuzard pêcheur et un site d'hivernage pour certains oiseaux d'eau (Anatidés surtout, mais aussi Grand Cormoran, Héron cendré, Foulque macroule).

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
L	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
L	E01	Zones urbanisées, habitations		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine public de l'état	%

### 4.5 Documentation

- Document d'objectifs Natura 2000 - Zone de Protection Spéciale FR8212026 « Gorges de la Loire aval » # Bureau d'études CESAME # Mars 2012 # 316 pages (28,3 MO).

Autres documents :

- Baudvin H., Génot J.C. & Muller Y., 1991 - Les rapaces nocturnes. Sang de la Terre, 300 p.
- Comité National d'Information Chasse-Nature, 1991 - Aménagement des territoires Oiseaux d'eau. Le petit livre vert n°8 du chasseur, Union Nationale des Fédérations Départementales des Chasseurs, 48 p.
- CORA, 2003 - Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes. CORA éditeur, 336 p.
- Couvillers J-L & Fouques C., 2001 - 12 hivers en région Rhône-Alpes, enquête sur les dénombrements hivernaux des Anatidés et de la Foulque macroule. Réseau national Oiseaux d'eau et Zones humides. ONCFS, 131 p.





- Deceuninck B. & Maillet N., 2004 - Synthèse des dénombrements d'Anatidés et de Foulques hivernant en France à la mi-janvier 2004. Wetlands International, Birdlife, LPO, 42 p.
- DIREN Rhône-Alpes & ONCFS, 2004 - Les orientations régionales de gestion de la faune sauvage et d'amélioration de la qualité des habitats (O.R.G.F.H.) Rhône-Alpes. 331 p.
- Géroutet P., 1998 - Les Passereaux d'Europe - Tome 1 & 2. Delachaux et Niestlé.
- Géroutet P., 1994 - Grands échassiers, gallinacés et râles d'Europe. Delachaux et Niestlé, 429 p.
- Géroutet P., 1979 - Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe. Delachaux et Niestlé, 426 p.
- Malvaud F., 1996 - L'#dicnème criard en France. Groupe Ornithologique Normand, Caen, 140 p.
- Muséum National d'Histoire Naturelle, 2002 - Natura 2000 / Directive Oiseaux, codification des données espèces dans les formulaires des ZPS - Note de cadrage, 21 p.
- Perrins C.M. & Snow D.W., 2003 - The Birds of Western Palearctic, concise edition. Vol 1 & 2. Oxford University Press.
- Rimbert P., 1999 - Les oiseaux de la Loire - Inventaires, statuts, états des connaissances. LPO Loire, 192 p.
- Rocamora G. & Yeatman-Berthelot Dosithée, 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités. SEOF/LPO, 560 p.
- Société Ornithologique de France, 1995 - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985 - 1989. SEOF éditeur, 775 p.
- Société Ornithologique de France, 1991 - Atlas des oiseaux de France en hiver. SEOF éditeur, 575 p.

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	0 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Ruines du château féodal de St-Maurice-sur-Loire et terrasse	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

Organisation : Roannais Agglomération

Adresse : 63 rue Jean Jaurès BP 70005 42311 Roanne Cedex



Courriel :

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif du site FR8212026  
Lien :  
[http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD\\_REFDOC\\_0548916/2012-document-d-objectifs-natura-2000-zps-des-gorges-de-la-loire-aval-fr8212026](http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0548916/2012-document-d-objectifs-natura-2000-zps-des-gorges-de-la-loire-aval-fr8212026)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

## 6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs de la Zone de Protection Spéciale FR8212026 « »Gorges de la Loire aval » a été validé par le Comité de pilotage du 7 mars 2012.

### OBJECTIFS ET PRINCIPES DE GESTION

#### A - Objectifs de gestion des espaces agricoles

L'objectif principal pour l'ensemble du site est de maintenir une activité et des espaces agricoles qui restent compatibles avec l'intérêt écologique des gorges de la Loire. Il peut être précisé par des objectifs plus locaux :

- Limiter la fermeture des milieux liés à la prise agricole
- Inciter à des pratiques extensives de pâturage
- Améliorer la qualité environnementale des secteurs agricoles du plateau
- Préserver, voire renforcer, le maillage bocager
- Mettre en place une gestion spécifique des friches de petite surface incluses en zones agricoles favorables aux Busards.

#### B - Objectifs de gestion des boisements

L'objectif principal sur l'ensemble du site est de ne pas intervenir sur les boisements naturels anciens tout en permettant les interventions de reconquête de milieux ouverts au niveau des lisières comment enfriches. En cas d'intervention, l'objectif sera d'inciter aux bonnes pratiques forestières en cas d'exploitation.

#### C - Objectifs transversaux

a) Objectifs de prise en compte des enjeux locaux de conservation :

- Accompagner l'élaboration des documents d'urbanisme pour une bonne prise en compte de l'avifaune et de ses habitats naturels.
- Organiser la fréquentation et les projets sur le site en tenant compte du risque de dérangement et de dégradation des habitats.
- Prévenir les perturbations des espèces les plus sensibles (rapaces).

b) Objectifs d'information et de sensibilisation :

- Sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux aux enjeux écologiques du site.
- Soutenir la concertation entre les différents usagers et gestionnaires d'espaces dans une perspective de valorisation et de préservation du patrimoine naturel.
- Sensibiliser le public scolaire et le grand public.

c) Objectifs de connaissance et de suivi :

- Améliorer la connaissance des milieux naturels du site pour préciser leur gestion.



- Suivre les évolutions du milieu et les populations des espèces d'intérêt communautaire.
- Suivre et évaluer la réalisation du document d'objectifs.

#### INSTRUMENTS CONTRACTUELS, REGLEMENTAIRES ET FINANCIERS (existants) :

- Programme Loire Grandeur Nature pour les bords de Loire